



**Hôtel de Ville**  
**59283 RAIMBEAUCOURT**

Raimbeaucourt, le 29 février 2024

**Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale du Nord**  
**M. Olivier COTTET**  
Inspecteur d'académie et directeur académique des Services de l'Éducation Nationale du Nord  
144 rue de Bavay  
59000 LILLE

**Objet : Commune de Raimbeaucourt – Fermeture de classe à l'école maternelle Suzanne Lanoy**

Monsieur l'Inspecteur,

Lors d'une rencontre organisée le 1er février 2024 entre la commune de Raimbeaucourt et Mme Giausseran, Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription de Douai Cuincy, nous avons été étonnés d'apprendre l'intention de fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle Suzanne Lanoy pour la rentrée scolaire 2024-2025. Cette décision va à l'encontre de plusieurs projets récemment entrepris par la commune et les différents acteurs du village. Mais surtout cette décision va à l'encontre d'un enseignement de qualité.

En effet, nous vous rappelons qu'une cinquantaine de logements sont actuellement en cours de construction en plein centre-ville et que ce projet d'extension urbaine amènera forcément de nouvelles familles sur le territoire communal. Nous constatons en parallèle un renouvellement de la population avec des familles plus jeunes au sein des logements existants dans le tissu urbain. Le nombre d'enfants inscrits dans les écoles de la commune est donc amené à évoluer de manière croissante au cours de ces prochaines années.

Par ailleurs, cette décision intervient au moment où la micro-crèche « Du rêve à l'éveil » vient de s'installer juste en face de l'école maternelle Suzanne Lanoy. Depuis son ouverture en juin 2022, des actions d'intégration des élèves au sein des classes et des animations communes ont déjà été organisées grâce au travail collaboratif entre la micro-crèche et l'école maternelle. 46 familles ont fréquenté la micro-crèche depuis son ouverture et l'équipe d'assistantes maternelles ainsi que les professeures de l'école maternelle Suzanne Lanoy mettent un point d'honneur à l'accompagnement de l'élève dès son plus jeune âge.

Également, la Maison des Assistantes Maternelles, également située juste en face de l'école comptabilise aujourd'hui seize enfants. Fermer une classe reviendrait à interrompre le parcours d'intégration et le processus d'évolution des plus jeunes enfants dans l'école maternelle.

Pour ce qui est de l'aspect plus culturel, un nouveau « Lieu Multi Accueil » vient d'être construit à 150 mètres de nos écoles du centre, permettant ainsi un accès à la culture facilité et adapté aux jeunes enfants. Cet espace est accessible à pieds en empruntant un sentier piéton situé juste derrière l'école <sup>maternelle</sup>. Au sein de ce nouveau tiers-lieu, plusieurs espaces distincts ont été aménagés, notamment :

- une médiathèque avec un espace lecture pour les jeunes enfants,
- une salle de réalité virtuelle,
- une salle de musique,
- un espace de motricité

Tout a été pensé pour que les élèves puissent accéder à la culture dès la maternelle. Le LMA accueille également l'association « Ainsi font », un réseau de nounous très dynamiques au sein de la commune. Les assistantes maternelles de l'association comptabilisent quinze adhérents. En procédant de cette façon, vous ne laissez pas les acteurs de notre commune mettre en place leur projet pédagogique et éducatif.

La fermeture d'une classe à l'école maternelle Suzanne Lanoy limitera en effet l'accès facilité à la culture grâce au LMA situé à proximité et l'accompagnement des enfants pour un passage de la crèche à l'école beaucoup plus fluide.

Quel est alors l'intérêt de bénéficier d'un tel bâtiment offrant de la diversité culturelle dès le plus jeune âge, si in fine les élèves de maternelle se situent à plus de 5 km de ce bâtiment ? La micro-crèche et le LMA ont été inaugurés respectivement en fin 2022 – mi 2023 et l'Education Nationale annonce une fermeture de classe en 2024. Cette décision va à l'encontre d'un enseignement de qualité pour nos enfants et d'une inclusion fluide et évidente pour nos élèves porteurs de handicap. **Une classe en moins l'an prochain, ce sont des classes surchargées, dès la rentrée.**

Nos plus jeunes élèves en maternelle sont en plein apprentissage de la propreté, de l'autonomie, de la frustration, etc. Ils commencent à apprendre les lettres, les chiffres, la phonétique..., ils travaillent par petits groupes permettant ainsi un suivi plus personnalisé, et la perte d'un professeur aurait un mauvais impact sur le bon fonctionnement et la bonne organisation des groupes de travail.

En classe de maternelle, les plus jeunes découvrent l'école et les plus grands préparent leur rentrée au CP. C'est une étape importante dans l'épanouissement de l'élève, d'où l'obligation de scolarisation dès 3 ans. Augmenter le nombre d'élèves par classe c'est abandonner l'égalité des chances, c'est réduire l'aide aux élèves en difficultés et par conséquent endommager la qualité de l'enseignement.

L'école Suzanne Lanoy accueille aujourd'hui deux élèves en situation de handicap lourd, nécessitant la présence d'une ATSEM personnelle pour toute la journée. Or, accueillir des enfants en situation de handicap dans un groupe de classe est une force, un apprentissage de la vie et du comportement respectueux de nos futurs citoyens. C'est pourquoi l'ensemble de l'équipe municipale, l'association des parents d'élèves ainsi que tout le corps enseignant souhaitons préserver cette diversité qui assurera une inclusion évidente de nos élèves.

Nous souhaitons que nos professeurs d'école puissent poursuivre un accompagnement de qualité de ces élèves en situation de handicap. Nous devons les aider à poursuivre cette mesure, c'est pourquoi la fermeture d'une classe est aujourd'hui inenvisageable.

Nous tenons pour finir à rappeler l'engagement du Président de la République de ne pas procéder à la fermeture de classes dans les écoles dans le cas où le Maire de la commune concernée y serait clairement opposé.

Au vu de tous les éléments précités, nous vous demandons de bien vouloir réétudier votre décision quant à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Suzanne Lanoy de Raimbeaucourt qui nuirait à la qualité de l'enseignement apporté aux enfants Raimbeaucourtois et qui mettrait en péril l'inclusion de nos élèves porteurs de handicap.

Dans l'attente de votre retour et comptant sur votre analyse tant sur la situation géographique de nos écoles, que sur le projet d'accompagnement de TOUS nos élèves, nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur, en l'expression de notre considération distinguée.

**Virginie BRIHAYE**

Présidente de l'Association des  
Parents d'élèves des écoles du  
centre

**Angélique DHINNIN**

Conseillère Municipale déléguée  
aux activités et affaires liées aux  
écoles et aux ACM

**Alain MENSION**

Maire de Raimbeaucourt